



Saisie sur meuble suite impot impayer

Par **heolia**, le **24/03/2013** à **12:10**

bonjour.rnjai mon ami avec qui je suis depuis 1an a des probleme d'argent. rnil a ete expulser et la les impots lui signale une saisie sur meuble.rnle souci etant cest quil nhabite plus a cette adresse mais dans un hotel. rncomme il ne peut recevoir son courrier a lhotel jai fait suivre son courrier chez moi. rndu coup la je me demande, sil ne le trouve pas a son ancienne adresse. est ce quil peuvent venir chez moi? car moi jai rien a voir dans tout ca. je suis interimaire et je ne veut pas quon me prenne le peu que jai a cause de lui. pouvez vous maider merci

Par **JOHANNA87**, le **24/03/2013** à **12:44**

de nos jour il existe a la poste ce que l'on appel "une poste restante" cela lui permet de recevoir du courrier , et non je ne pence pas qu'il ont le droit de vous prendre vos meubles a la place de ceux de monsieur , deja pour en arriver a meuble les impot prenne sur le salaire ou direct sur le compte il en serai informé par courrier ! il faudrai peut etre que cet "ami" bien gentil qu'il soit a peut etre laisser tomber ses devoirs fasse a la situation ! de tte facon si lhuissier vien prendre et ou faire excecuter la prise des meuble pencer a lui montrer mon bail pour lui faire comprendre que vous etes chez vous et qu'il a rien a prendre chez vous (puisque c'est pas au nonm de votre ami ;) =)

Par **JOHANNA87**, le **24/03/2013** à **12:45**

de nos jour il existe a la poste ce que l'on appel "une poste restante" cela lui permet de recevoir du courrier , et non je ne pence pas qu'il ont le droit de vous prendre vos meubles a la

place de ceux de monsieur , deja pour en arriver a meuble les impot prene sur le salaire ou direct sur le compte il en serai informé par courrier ! il faudra peut etre que cet "ami" bien gentil qu'il soit a peut etre laisser tomber ses devoirs fasse a la situation ! de tte facon si lhuissier vien prendre et ou faire excecuter la prise des meuble pencer a lui montrer mon bail pour lui faire comprendre que vous etes chez vous et qu'il a rien a prendre chez vous (puisque c'est pas au nonm de votre ami ;) =)

Par **heolia**, le **25/03/2013** à **21:51**

merci beaucoup pour l'info